

Conditions Générales de Vente

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent l'activité commerciale de THERMIGAZ SAS, au capital de 1 180 000 euros, dont le siège social est sis 8 RUE DU COMMANDANT CHARCOT - 76310 SAINTE ADRESSE, immatriculée au RCS de LE HAVRE sous le numéro 811689397, 0235412093.

Article 1 - Champ d'application

Conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, les présentes conditions générales de vente (CGV) constituent le socle unique de la relation commerciale entre les parties. Leur objet est de définir les conditions dans lesquelles Thermigaz (ci-après dénommé le « Vendeur ») fournit aux acheteurs (ci-après dénommé le/les « Acheteur ») les produits suivants (ci-après dénommé le/les « Produits ») :

- L'intégralité des Produits offerts par le Vendeur

Elles permettent également de définir les conditions dans lesquelles le Vendeur vend les services suivants (ci-après dénommé le/les « Services ») :

- L'intégralité des Services offerts par le Vendeur

Les présentes CGV peuvent être complétées par des éléments de conditions générales d'achat éventuellement établies par l'Acheteur sur des éléments de leur relation commerciale autre que les prix, les conditions de règlement (pénalités de retard, ristournes...) et les conditions particulières de vente.

En cas de conflit entre les présentes CGV et les CGA de l'Acheteur, ce sont les CGV qui priment et qui devront être appliquées par les parties.

Le fait pour le Vendeur de ne pas se prévaloir de l'une quelconque des clauses contenues dans les présentes CGV ne peut pas être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Le Vendeur peut convenir avec un Acheteur de conditions de vente particulières dérogeant aux CGV.

Les présentes CGV sont en vigueur pour une durée illimitée, jusqu'aux éventuelles modifications opérées par le Vendeur.

Article 2 – Commandes

2.1 - Modalités de commande

Les commandes peuvent être passées par les Acheteurs auprès du Vendeur par tout moyen. Les commandes doivent être confirmées par écrit, au moyen d'un devis signé.

Les ventes ne sont définitives, même si elles sont prises par l'intermédiaire de représentants ou employés vendeurs, qu'après acceptation expresse et par écrit par le Vendeur de la commande émise par l'Acheteur. Cette acceptation pourra être matérialisée par l'envoi d'un email, d'un sms ou d'un courrier.

2.2 - Montant minimum

Aucun montant minimum de commande n'est exigé par le Vendeur pour les commandes inférieures à 2000€.

Un acompte de 30% est demandé par le Vendeur pour toute commande de plus de 2000€.

Si l'Acheteur souhaite modifier sa commande, sa demande ne peut être prise en considération que si elle parvient par écrit au Vendeur avant l'expédition des Produits et pour les Services avant la date de début de la prestation déterminée par le Vendeur.

Le bénéfice de la commande est concédé à l'Acheteur uniquement et ne peut être cédé sans l'accord du Vendeur.

Article 3 - Tarifs

3.1 - Détails du prix

Les Produits et les Services sont fournis aux tarifs en vigueur au jour de la passation de la commande ou dans la proposition commerciale spécifique éventuellement adressée à l'Acheteur. Les tarifs sont fermes et non révisables durant toute leur période de validité, indiquée par le Vendeur.

Les tarifs sont entendus tous frais compris.

La TVA applicable est la TVA en vigueur au jour de passation de la commande, tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix des Produits.

Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application des règlements français ou ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit sont également à la charge de l'Acheteur.

3.2 - Escompte

Aucun escompte ne sera pratiqué par le Vendeur en cas de paiement des Produits commandés avant la date de paiement figurant sur la facture ou dans un délai inférieur à celui prévu par les CGV.

Article 4 - Remises et ristournes

Le Vendeur n'octroie aux Acheteurs aucune remise ou ristournes, quelques soient la quantité et la régularité des commandes.

Article 5 - Modalités de paiement

5.1 - Conditions de paiement

Pour toute commande, l'Acheteur procédera au paiement du prix des Produits commandés par :

- Chèque
- Espèces
- Virement bancaire

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de livraison des Produits, selon les modalités définies dans l'article Livraison ci-après.

5.2 - Pénalités de retard

En cas de retard de paiement de l'Acheteur, le Vendeur peut suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

Toute somme non payée à l'échéance fixée à la facturation entraîne de plein droit, sans formalité ni mise en demeure, dès le jour suivant la date de règlement prévue sur la facture, l'application de pénalités de retard d'un montant égal au taux appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de dix points.

Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'une somme de 40 euros sera également due, de plein droit et sans notification préalable à l'Acheteur. Le Vendeur se réserve le droit de demander à l'Acheteur une somme complémentaire si les frais de recouvrement engagés sont supérieurs à ce montant.

Article 6 - Annulation

Le vendeur n'acceptera aucune annulation de commande de la part de l'Acheteur, quelqu'en soit le motif, sauf cas de force majeure.

Article 7 - Exécution de la prestation de service

Les prestations de Services commandées par le l'Acheteur seront exécutées au domicile de ce dernier. Les délais d'exécution de ces prestations sont précisés dans un document annexe communiqué aux Acheteurs et sont spécifiques à chaque Service.

Les modalités quant au lieu d'exécution des prestations de Services commandées par l'Acheteur pourront être précisées dans le devis.

Article 8 - Retours

Le Vendeur s'autorise à refuser les retours de Produits de la part de l'Acheteur.

Article 9 - Emballages

Les emballages sur lesquels figure la marque et/ou le nom du Vendeur ne peuvent être utilisés que pour les Produits et en aucun cas pour des produits qui ne sont pas les siens.

Article 10 - Transfert de propriété

Le transfert de propriété et des risques sur les Produits s'opère au moment où l'Acheteur en prend possession. Le Vendeur reste donc propriétaire des Produits et supporte seul les risques y afférant jusqu'à ce que l'Acheteur prenne possession des Produits.

Article 11 – Droit de rétractation

Conformément à l'article L 221-18 du Code de la consommation, l'Acheteur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation. Ce délai court à compter du jour de la réception des Produits ainsi que pour les contrats de vente de produit accompagnés d'une prestation de services (notamment prestation de montage et d'installation). Si le contrat se porte uniquement sur des Services, ce délai court à compter du jour de la conclusion du contrat. Si l'Acheteur demande l'installations des Produits le jour de sa livraison ou à toute autre date intervenant avant l'expiration du délai de rétractation, il renonce à son droit de rétractation sur cette prestation de service d'installation (mais le conserve sur le Produit lui-même dans le délai de quatorze jours à compter de sa livraison). L'Acheteur pourra exercer son droit de rétractation en adressant au Vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception le formulaire de rétractation accompagnant le devis signé. Conformément à l'article L 221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé d'une part, s'agissant de prestations de services pleinement exécutées avant la fin du délai de rétractation (prestations de montage et d'installation des Produits) et dont l'exécution a commencé après accord préalable et exprès de l'Acheteur et renoncement exprès à son droit de rétractation et d'autre part, s'agissant de travaux d'entretien ou de réparation à réaliser en urgence au domicile de l'Acheteur et expressément sollicités par lui, dans la limite des pièces de rechange et travaux strictement nécessaires pour répondre à l'urgence.

Article 12 – Réserve de propriété

Le Vendeur conserve la pleine propriété des Produits achetés par l'Acheteur jusqu'à ce que ce dernier ait rempli l'intégralité de ses obligations et notamment jusqu'au parfait paiement du prix convenu dans sa totalité. En cas de défaut de paiement, le Vendeur est en droit de revendiquer la restitution des marchandises par toute voie de droit.

Article 13 - Responsabilité - Garantie

13.1 - Garantie

Les Acheteurs non professionnels bénéficient de la garantie légale d'éviction et des vices cachés. Aucune garantie contractuelle supplémentaire n'est prévue au profit de l'Acheteur, qui pourra se prévaloir uniquement des garanties légales stipulées ci-avant. Aucune garantie ne pourra s'appliquer à défaut de règlement intégral des sommes dues par l'Acheteur au Vendeur.

13.2 - Limitation de responsabilité

La responsabilité du Vendeur ne peut être engagée qu'en cas de faute lourde, intentionnelle ou dolosive. Dans tous les autres cas, la responsabilité du Vendeur ne pourra jamais être recherchée ni engagée par les Acheteurs.

Les Acheteurs garantissent et indemnisent les éventuelles actions en responsabilité contre le Vendeur par des tiers au contrat.

En toute hypothèse, la responsabilité du Vendeur, si elle est engagée, ne pourra dépasser la valeur des Produits objet et services du contrat conclu avec l'Acheteur.

Article 14 – Fichier électronique et protection de la vie privée

14.1 – Finalité et qualité de responsable de traitement

Dans le cadre de son activité, le Vendeur, agissant en qualité de responsable de traitement, procède à un traitement informatisé des données de ses Acheteurs et prospects dans le respect de la réglementation en vigueur relative à la protection des données personnelles.

Le Vendeur veille à ne collecter et ne traiter que des données strictement nécessaires au regard de la finalité pour laquelle elles sont traitées.

L'utilisation des données collectées est strictement nécessaire à l'exécution du Contrat ou relève de l'intérêt légitime du Vendeur.

La collecte et le traitement de ces données est nécessaire pour la création du compte de l'Acheteur, à la programmation des interventions du Vendeur, à la gestion des commandes, au traitement des réclamations, à la facturation et aux opérations de recouvrement.

Le nom, le prénom, l'adresse et les caractéristiques du logement, le numéro de téléphone et l'adresse mail de l'Acheteur, et le cas échéant, les coordonnées de l'Utilisateur si celui-ci est différent de l'Acheteur, ou du Propriétaire si l'Acheteur est locataire, ainsi que l'ancienneté du logement sont essentiels à l'exécution du contrat.

Elles sont collectées directement auprès de l'Acheteur lors de la signature du Contrat. En cas de refus de l'Acheteur de communiquer ses données personnelles, le Vendeur ne sera pas en mesure de conclure le contrat de service demandé.

Le Vendeur s'efforce, par ailleurs, de personnaliser ses services afin de répondre au mieux aux attentes de ses Acheteurs.

Dans ce cadre, le Vendeur est amené à collecter directement ou indirectement, avec le consentement de la personne concernée, des données non strictement nécessaires à l'exécution du Contrat afin de mieux connaître ses clients et de pouvoir proposer les offres les plus pertinentes. L'Acheteur peut autoriser le Vendeur à traiter ses données à des fins de prospection commerciale au moment de la collecte de ses données.

14.2 – Durée de conservation des données

Les données personnelles sont conservées pour la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités mentionnées ci-dessus et eu égard à la prescription en vigueur et aux obligations légales de conservation de certains contrats/données.

En particulier (et sous réserve d'une modification ultérieure des délais de prescription et/ou des obligations légales de conservation spécifiques)

-S'agissant de traitements relatifs à l'exécution du Contrat, les données personnelles de l'Acheteur sont conservées pour une durée de dix ans à compter de la livraison du bien ou de la fin de l'exécution de la dernière prestation contractuelle (en archivage, conformément aux obligations légales de conservation des contrats conclus par voie électronique et des documents comptables)

-Les données des clients utilisées à des fins de prospection commerciale peuvent être conservées pendant un délai de trois ans à compter de la fin de la relation commerciale (par exemple, à compter d'un achat de la d'expiration de la garantie, du terme d'un contrat de prestation de services ou du dernier contact émanant du client)

-Les données personnelles relatives à un prospect non-client sont conservées pendant un délai de trois ans à compter de leur collecte ou du dernier contact émanant du prospect.

14.3 – Destinataires ou catégories de destinataires des données

Les données traitées sont destinées aux services internes du Vendeur. Pour l'exécution de ses obligations, le Vendeur peut faire appel à des prestataires ou des sous-traitants ou partenaires, à des établissements financiers et postaux, à des tiers autorisés en vertu d'une disposition légale ou réglementaire. Le Vendeur s'engage à ne transmettre les données personnelles des Acheteurs qu'après vérification de la conformité aux dispositions réglementaires relatives à la protection des données personnelles, du traitement des données transférées par le destinataire.

Par ailleurs, dans le cas où le Vendeur ou une part de ses actifs seraient transmis à un tiers, notamment par succession, vente, fusion, transformation du fonds, les données personnelles des Acheteurs seront transmises audit tiers.

14.5 – Sécurité des données

Le Vendeur prend toutes les mesures physiques, techniques et organisationnelles appropriées et nécessaires pour garantir la sécurité des données stockées, notamment pour empêcher que des tiers non autorisés puissent y accéder.

14.6 – Droits des personnes et coordonnées DPO

L'Acheteur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'information complémentaire, d'opposition, de portabilité, d'effacement et de limitation, dans les conditions prévues par la réglementation, auprès du délégué à la protection des données (DPO) du Vendeur et pourra le contacter à l'adresse suivante contact@thermigaz.fr ou THERMIGAZ, 8 rue du commandant Charcot 76930 Sainte-Adresse

14.7 – Droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle

L'Acheteur est informé qu'il dispose également de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL

Article 15 - Droit applicable – Litiges – Traitement des réclamations - Médiation

Droit applicable : Le présent contrat est soumis à la loi française. La langue du présent contrat est la langue française. En cas de litige les tribunaux français seront seuls compétents.

Traitement des réclamations : Pour toute réclamation vous pouvez contacter le service clientèle aux coordonnées mentionnées en préambule des présentes conditions.

Attribution de juridiction : Tout litige résultant de la formation, de l'interprétation ou de l'exécution du présent contrat sera de la compétence exclusive des tribunaux nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

En cas de difficulté survenant à l'occasion de la commande ou de la livraison des articles vendus sur le Site, le Client s'adressera en priorité à THERMIGAZ pour rechercher une solution amiable. Le Client a la possibilité de recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Nonobstant ce qui précède, en cas de litige, conformément au règlement n° 44/2001 du 22 décembre 2000 :

- Le Client peut saisir soit le tribunal du lieu où il est domicilié, soit les tribunaux français,
- THERMIGAZ pourra saisir le tribunal du lieu où le Client est domicilié.

Médiation des litiges de consommation :

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant le règlement amiable des litiges, le Client peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, auprès des instances de médiation sectorielles existantes ou à tout mode alternatif de règlement des différends en cas de contestation. En l'espèce, le médiateur désigné est

Médicys

73 boulevard de Clichy, 75009 Paris

Plateforme de Règlement en Ligne des Litiges :

Conformément à l'article 14 du Règlement (UE) n°524/2013, une plateforme de Règlement en Ligne des Litiges a été mise en place par la Commission Européenne, facilitant le règlement indépendant par voie extrajudiciaire des litiges en ligne entre consommateurs et professionnels de l'Union européenne. Cette plateforme est accessible au lien suivant : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/>